
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 mai 2023

Absents : M. Patrick VALLAT, Mme Emmanuelle HEBRE, Mme Angélique DE SOUSA DA SILVA

Présents : Michel BOUTANT- Marie-Chantal DUFRONT - Yvon CREMOUX - José DELIAS - Eric QUINTANE - Marie-Jo BUHAJ - Vincent DELAHAYE - Nadia MOREL - Claude BARON - Pascal BIGOT - Stéphane LOISEAU - Martine VALLADEAU - Axel Romain BERNARD - Marie-Philippe FAGES - Ginette VIGNAUD - Mme. Catherine MAHE

Secrétaires de Séance : Marie-Chantal DUFRONT - Eric QUINTANE

Le Maire présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

Arrivée de M. BERNARD Axel Romain à 20 H 18

Arrivée de M LOISEAU Stéphane à 20 H 30

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 28 mars 2023, ainsi que celui du 12 avril 2023.

1) Adressage protocole mise à jour pour différentes rues de la commune

Le maire présente la délibération de mise à jour de la numérotation des rues du Mastizon, Chemin des Grandes Vignes, rue Maurice Faurisson, route de Confolens. M. Crémoux, M. Boutant et Mme Buhaj ne participant pas au vote, car ces élus sont concernés par la délibération.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

2) Acceptation d'un legs par la commune

Monsieur le maire présente le legs Gransagne qui se compose d'une maison d'habitation, d'un véhicule ainsi que différents comptes bancaires. Ce legs est sans condition.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

3) Décision modificative n° 1 au budget 2023

Monsieur le maire présente au conseil municipal la décision modificative n°1 qui intègre de nouvelles dépenses en section d'investissement. Des crédits complémentaires pour l'opération des écoles pour un montant de 100 euros. Des crédits nouveaux pour un montant de 4 420 euros sont inscrits pour l'acquisition de panneaux de signalisation ainsi que la mise en place de zones 30. Ces crédits supplémentaires seront financés par un prélèvement sur les dépenses imprévues.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

4) Délibération suppression et création d'emploi

La délibération présentée ce soir enregistre la création de deux postes suite à l'avancement de grade d'agents de la commune de Chabonais.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

5) Participation de la commune de Chabonais au séjour organisé par l'école primaire de Chabonais

Mme Dufont présente au conseil municipal le séjour au centre de plein air du Chambon à Eymouthiers en Charente organisé par l'école primaire de Chabonais. Cette classe de découverte se déroulera du lundi 26 juin 2023 au mercredi 28 juin 2023. Le coût de séjour s'élève à 133 euros par élève. Il est proposé de fixer la participation de la commune de Chabonais à 30 euros par élève dont la famille réside sur le territoire de la commune de Chabonais. Le nombre d'élèves concernés par cette délibération est de huit.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

6) Convention constitutive d'un groupement de commandes – achat papier

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'adhérer à la convention d'un groupement de commande pour l'achat de papier. Pour répondre aux besoins en matière de fournitures, les communes membres passent de nombreux contrats relevant de la commande publique. Parmi ces différentes familles d'achat, certaines sont communes entre les acheteurs, ouvrant ainsi des opportunités de groupements de commandes au sens des articles L2113- et L2113-7 du Code de la commande publique. La commune de Chabonais et la commune de Taponnat-Fleurignac doivent procéder, pour l'accomplissement de leurs missions de service public, à l'achat de papier destiné à la reprographie.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Le maire présente le courrier adressé à Mme la maire de Chirac afin de solliciter la commune de Chirac pour une participation aux frais de scolarité de la commune de Chabonais. Mme Lebraud a adressé une réponse au nom de son conseil municipal. Ce courrier indique que la commune de Chirac est favorable sur le principe, mais souhaite déduire les frais de transport des élèves de Chirac. Le coût moyen estimé par les services de l'Etat ne prend en compte que le temps scolaire, et exclut les frais de restauration, la pause méridienne ainsi que le transport scolaire. Le conseil municipal souhaite que la base de calcul soit la moyenne départementale des frais de scolarité calculée par la préfecture. Une réponse sera adressée à Mme la Maire de Chirac en ce sens.

Une opération de l'Etat sur les ouvrages d'art communaux a été lancée, la candidature de la commune a été retenue pour la passerelle. Le coût des travaux devrait être pris en charge par l'Etat.

Un appel à candidature a été lancé pour la gestion de l'assainissement, l'avis du comité social territorial est favorable à cette délégation de service public.

L'inauguration de la rue Souchet et la route de Limoges aura lieu le 14 juillet 2023 en même temps que la célébration de la fête nationale. Les partenaires financeurs de cette opération, la Banda de Chabonais, les amis de Saint Roch, les élus du conseil municipal ainsi que les riverains de ces deux rues participeront à cette cérémonie. Cette cérémonie sera l'occasion de mettre en avant des citoyens méritants de la commune Chabonais.

M. Baron sollicite un devis auprès de l'entreprise Logeais pour réaliser un aménagement à minima d'un parking rue de l'Abreuvoir. Cela permettra aux habitants de la rue Palant Lamirande de stationner les jours de collecte des ordures ménagères, le camion de ramassage passant dans cette rue.

Le maire informe sur les projets d'agrivoltaïque. La société SAMSOLAR présentera deux projets identifiés au sein de la commune de Chabonais. Le conseil municipal pourra émettre un avis qui sera transmis à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Mme Vignaud évoque le projet d'une futur exposition des émaux de M. Gransagne. L'association Culture et Connaissance est à la recherche d'un local qui pourrait accueillir l'exposition. La question des supports pour la présentation des émaux des émaux est aussi évoquée.

La centrale hydroélectrique a pris du retard suite à un incident technique, les travaux vont reprendre durant la semaine 21.

Les travaux de voirie sur le pont, la route de Chirac, la route de Confolens s'effectueront première quinzaine de juillet.

Après consultation du conseil, le maire fixe la prochaine réunion du conseil municipal au lundi 19 juin 2023

La séance est levée à 22 h 15

CHABANAIS, le 30 mai 2023

Secrétaire de Séance

Le Maire

Eric Quintane – Marie-Chantal Dufont

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Eric Quintane' and the signature on the right is 'M. C. Dufont'.